

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES RÉPERCUSSIONS DU TAUX ÉLEVÉ DE CHÔMAGE SUR L'ÉCONOMIE

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre à propos des statistiques alarmantes qui ont été publiées aujourd'hui relativement au chômage. Les chiffres révèlent une hausse massive du chômage en Colombie-Britannique, hausse qui reflète sans doute les difficultés avec lesquelles sont aux prises les producteurs de bois sur le marché mondial. La production du bois représente 58 p. 100 de l'économie de la Colombie-Britannique et contribue pour 7½ milliards de dollars à l'actif de notre balance commerciale. Plus tôt au cours de la période des questions, le premier ministre a dit que c'est...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je prie le député de poser sa question sans plus tarder.

M. Oberle: Le premier ministre a l'intention d'attendre de voir les répercussions qu'auront sur l'économie les politiques gouvernementales. Laquelle de ces politiques est susceptible d'améliorer la situation actuelle qui, de toute évidence, entraînera au cours des prochains mois le congédiement de milliers de travailleurs en Colombie-Britannique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si le député vérifie les chiffres mêmes qu'il a cités à partir du rapport statistique sur le chômage en janvier, il constatera que la situation est à l'opposé de ce qu'il prétend. Le nombre d'emplois a augmenté en Colombie-Britannique. Comme l'a dit le ministre des Finances, il a d'ailleurs augmenté, ou il est resté stable, dans toutes les provinces sauf au Québec. Au chapitre de la création d'emplois, la situation s'est donc améliorée en Colombie-Britannique.

* * *

● (1442)

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES LICENCIEMENTS DANS LA CONSTRUCTION ET LA SIDÉRURGIE—L'EFFET DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, le premier ministre s'arrange pour jouer avec certains chiffres qui sont rajustés et d'autres qui ne le sont pas. Ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances et concerne encore une autre industrie. Le gouvernement a imposé des restrictions à l'importation d'acier en Colombie-Britannique, ce qui entraînera le congédiement d'au moins 2,000 travailleurs dans les industries de la construction et de la sidérurgie de la province. Les restrictions ne visent pas du tout à protéger les emplois canadiens, mais plutôt à favoriser l'emploi en Ontario au détriment de la Colombie-Britannique. Le ministre peut-il dire à la Chambre si les industries de la

Questions orales

construction et de la sidérurgie de la Colombie-Britannique sont aussi satisfaites des politiques du gouvernement que tous les autres Canadiens sont censés l'être d'après lui?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le cabinet est en train d'étudier le problème et je n'ai rien à dire à ce sujet pour l'instant.

* * *

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

DEMANDE DE TENUE D'ÉLECTIONS GÉNÉRALES CETTE ANNÉE

M. Art Lee (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre mais, avant de la poser, je tiens à signaler que la nouvelle année chinoise commence aujourd'hui. Au nom de tous les Canadiens d'origine chinoise, je souhaite à tous les députés une Bonne Année chinoise.

Des voix: Bravo!

M. Lee: Comme certains députés l'ont déjà mentionné, c'est l'année du cheval.

Une voix: De la tête ou de la queue?

M. Lee: J'aimerais donc demander au premier ministre s'il galopera encore une fois vers la victoire pendant l'année du cheval.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je signale que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures vient de rentrer de Chine où il a appris beaucoup de choses au sujet des techniques du galop. Bien entendu, les Canadiens ont leurs propres techniques, et je suis heureux de voir l'opposition ronger son frein.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LES ENTRETIENS ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LA SOCIÉTÉ EN VUE DE LA DIMINUTION DES MISES À PIED ET DE L'AMÉLIORATION DU SERVICE

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Hier, à Winnipeg, le CP a annoncé le licenciement de cinquante employés rattachés au service du transport des marchandises. Des employés sont mis à pied dans toutes les régions du Canada. Depuis deux ans et demi, les deux principaux chemins de fer du pays ont licencié 10,000 employés. Le ministre entend-il discuter avec le président du CN de toute la politique des centres de profits, qui a entraîné ce nombre consternant de licenciements et une dégradation du service-voyageurs et du service offert aux populations des petites localités disséminées d'un bout à l'autre du Canada?